



ÉTUDE « COHORTE 2010 » SECONDE CONSULTATION

La direction des personnels militaires suit l'évolution des aspirations professionnelles et personnelles des militaires entrés en école de sous-officiers en 2010. Ils ont été interrogés pour la première fois lors de leur entrée en école en 2010, puis à nouveau fin 2014.

Qu'est devenue la cohorte ?

- ✓ 1 201 personnels (dont 268 femmes) ont intégré une école de sous-officier en 2010 : 1 065 étaient encore dans l'institution fin 2014 (dont 223 femmes).
- ✓ 136 personnels ont quitté l'institution entre 2010 et 2014. Les femmes sont davantage parties (16 % d'entre elles) que les hommes (9 %). Par ailleurs, 3 personnels sont décédés.
- ✓ 626 personnels ont retourné leur questionnaire, soit un taux de réponse élevé de 59 %.

Qui sont les participants ?

- ✓ 466 hommes et 160 femmes ont répondu au questionnaire administré en 2014.
- ✓ 73 % vivent en couple.
- ✓ 39 % ont au moins un enfant.
- ✓ 79 % des conjoints exercent une activité professionnelle.
- ✓ L'endogamie¹ est de 14 %, plus forte chez les femmes (54 %) que chez les hommes (13 %).
- ✓ 15 % déclarent vivre en célibat géographique au moment de la consultation.

Situation professionnelle des participants

- ✓ 31 % ont changé d'affectation depuis leur sortie d'école.
- ✓ 57 % servent en gendarmerie départementale.
- ✓ Les souhaits émis en école en matière d'affectation ont été réalisés.
- ✓ La quasi totalité est du grade de gendarme.
- ✓ 6 % exercent dans un poste à compétences particulières.
- ✓ 93 % ont bénéficié de séances d'instruction collective, 73 % les jugent adaptées.
- ✓ 45 % ont participé à un ou plusieurs stages de formation.
- ✓ 43 % des personnels sont détenteurs au moins d'un diplôme (OPJ, DA ou CT).

Domaines de satisfaction et d'insatisfaction

- ✓ 78 % sont satisfaits de leur affectation actuelle.
- ✓ Deux tiers ont rencontré des difficultés lors de leur(s) mutation(s), principalement au niveau de l'emploi du conjoint.
- ✓ 56 % souhaitent changer d'affectation et 80 % aimeraient la gendarmerie départementale pour leur prochaine mutation.
- ✓ 80 % considèrent que leur carrière correspond à leurs souhaits en entrant en gendarmerie.
- ✓ Les aspirations en termes de carrière ont été revues à la baisse par rapport à la précédente

¹ L'endogamie se définit comme le fait de choisir son partenaire à l'intérieur d'une même profession.

Dans cette cohorte, les personnels endogames sont les militaires de la gendarmerie en couple avec un autre personnel de l'institution.

consultation : ils sont moins nombreux à souhaiter finir leur carrière comme officier et plus nombreux à souhaiter terminer gradé.

- ✓ La gestion des ressources humaines aux différents niveaux (région, groupement et compagnie) est jugée efficace par la majorité des personnels.
- ✓ 87 % sont satisfaits de leur notation.
- ✓ 69 % sont insatisfaits de leurs moyens matériels mais la cohésion et les relations de travail sont jugées positivement.
- ✓ 30 % ont du mal à concilier leur vie privée et leur vie professionnelle, qui reste un des points privilégié aujourd'hui par les membres de la cohorte. La garde des enfants pose problème pour 61 % des gendarmes.

Identité professionnelle

- ✓ La reconnaissance professionnelle passe principalement par la notation, l'avancement et la rémunération.
- ✓ 99 % sont fiers d'exercer leur métier.
- ✓ 24 % des personnels se déclarent aujourd'hui passionnés par leur travail et 62 % intéressés.
- ✓ La variété des missions et le fait d'exercer un métier de terrain sont les caractéristiques que les personnels aiment le plus dans la profession de gendarme.
- ✓ En revanche, la conciliation vie privée/vie professionnelle arrive en tête des préoccupations des personnels.
- ✓ 53 % conseilleraient à un proche d'intégrer la gendarmerie alors qu'ils étaient 71 % lors de la première consultation.
- ✓ Les commentaires libres soulignent de fortes interrogations des répondants sur leur devenir au sein de l'institution. La vie en caserne et la gestion des ressources humaines, ainsi que la conciliation vie privée/vie professionnelle constituent des sujets de préoccupation.

Profil spécifique des personnels féminins

Au regard de leurs homologues masculins, les personnels féminins :

- ✓ sont moins souvent en couple.
- ✓ sont davantage en couple avec un personnel de l'arme.
- ✓ ont davantage quitté l'institution.
- ✓ sont davantage affectées en gendarmerie départementale.
- ✓ sont plus satisfaites au niveau professionnel.
- ✓ ont plus de mal que les hommes à concilier vie privée et vie professionnelle et privilégient davantage ce facteur aujourd'hui, malgré le fait qu'elles soient moins souvent chargées de famille.
- ✓ sont moins nombreuses à conseiller à un proche d'intégrer l'institution.

Une conciliation vie privée-vie professionnelle difficile

- ✓ 30 % ont du mal à concilier leur vie privée et professionnelle aujourd'hui.
- ✓ Cela concerne : 40 % des femmes, 29 % des personnels dont le conjoint travaille et 57 % des célibataires géographiques.
- ✓ Une difficulté qui entraîne des conséquences sur la vie privée (problèmes de garde d'enfants, vie en caserne difficile), sur le vécu de l'affectation (insatisfaction concernant l'affectation, volonté de changer d'affectation ou de quitter la gendarmerie), sur la gestion des ressources humaines (gestion jugée inefficace, manque de prise en compte des souhaits professionnels et des aspirations personnelles) et sur la perception du métier (manque d'intérêt au travail).